

## Compte rendu de l'Assemblée Générale ASPTT SAINTES du 24 mai 2024

### 1 Accueil et rapport moral du Président M. Vincent NOURAUD

Bonjour et bienvenue à tous à cette assemblée générale 2024.

Je souhaite remercier tous les adhérents des différentes sections présents ce soir. Cela montre votre intérêt quant à la vie de votre club.

Je ne peux que déplorer l'absence d'un représentant de la municipalité. D'autant plus qu'au vu des soucis d'infrastructures que nous avons eu cette année, il aurait été souhaitable qu'un élu se donne la peine de venir à notre AG.

Nous n'avons pas non plus de représentant du comité régional. Christelle ROELLY a eu un empêchement de dernière minute. Aucune invitation n'a été envoyée au président du comité régional pour la simple et bonne raison qu'il n'y en a pas actuellement. Je reviendrai sur ce point dans un second temps.

L'an passé, lors de cette même introduction, j'avais ironisé sur le fait que l'on avait passé une saison plutôt tranquille sans confinement ou autre soucis... Cette saison, nous avons été servis.

En effet, la fermeture du gymnase de la Boisnarderie a fortement impacté notre saison qui fut très compliquée et qui a demandé une patience et une adaptabilité à toute épreuve.

Nous avons dû jongler toute la saison entre les annulations de séances liés aux événements dans le hall Mendès France, les séances annulées à la dernière minute pour différentes causes et les installations non adaptées à une pratique sportive. Je pense que chaque section reviendra sur le sujet lors de son compte rendu. Je ne peux que déplorer une communication désastreuse en plus des soucis matériels.

J'adresse un grand remerciement à la société COOP ATLANTIQUE qui a accepté de stocker une partie de nos affaires (bureaux, réfrigérateur...) alors que la municipalité ne nous a proposé aucune solution viable pour ce stockage. A ce jour, nous ne savons toujours pas quand nous pourrions rapatrier cette marchandise et où nous pourrions la stocker.

Merci à tous les adhérents qui ont su s'adapter à tous ces aléas et qui sont restés sur le navire et bravo à tous nos bénévoles qui ont su maintenir le cap malgré la tornade.

Sur ces considérations, je déclare l'assemblée générale 2024 de l'ASPTT SAINTES OMNISPORTS ouverte.

### 2 Effectifs ASPTT Saintes :

L'effectif global de notre ASPTT depuis l'année 2020/2021 (chiffres issus d'ADHERONS \*)

Effectifs/Activités	années	20/21	21/22	22/23*	23/24*
Badminton		3	23	26	13
Sport-Santé		26	41	45	36
SIEGE					
Tennis		10	16	15	16
<b>Effectif TOTAL (*)</b>		<b>39</b>	<b>80</b>	<b>85</b>	<b>65</b>

(\*) Des adhérents participent à plusieurs activités.

**Pour les votes :**

Présents ou représentés 21 membres dont 5 du Comité Directeur de Club 2023 sur 65 inscrits.

Tous les votes ont été pris à l'unanimité des présents et représentés.

**3 Compte rendu d'activité des sections : année 2023****Badminton** : Vincent NOURAUD – saison 2023/2024

Cette saison nous n'avons eu que 14 adhésions soit une dizaine de moins que la saison passée.

Cette baisse s'explique par les mauvaises installations (\* voir 6 Divers). Les lignes des terrains de badminton sont à peine visibles et il manque une ligne de service au fond. Nous n'avons pas eu l'autorisation de retracer les lignes des terrains. L'éclairage n'est pas adapté à la pratique du badminton et les terrains étaient particulièrement glissants durant l'hiver avec les résidus d'eau lié aux fuites et les résidus de sable ou autre lié aux divers évènements accueillis dans le Hall. Il y a eu plusieurs chutes et c'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de blessures sérieuses causées par les terrains glissants.

Le nombre d'assidus aux séances a baissé de semaine en semaine. Merci à la petite dizaine de personnes qui sont restées assidues toute la saison.

Nous avons bénéficié de 2 séances par semaine, quand cela était possible les lundis soir et les mercredi soir.

Nous avons eu des participants aux tournois de PONS et de JONZAC ou les équipes engagées ont terminé en milieu de tableau.

Nous avons participé au régional de badminton inter club ASPTT de l'Occitanie à CARCASSONNE. Nous étions invités avec 2 autres clubs de la région nouvelle aquitaine (Bayonne et Mont de Marsan). Le principe était un tournoi de double mixte avec des équipes tirées au sort sur l'ensemble des participants. Nous sommes partis à 4 personnes (Corine, Amandine, Jules et moi-même) le week-end du 11 et 12 mai. Une visite de la cité a été organisée pour les clubs qui sont arrivés le vendredi soir (à savoir Mont de Marsan et Saintes).

Concernant le tournoi, 32 équipes étaient réparties dans 8 poules de 4. Les 4 premiers de poule se qualifiaient pour le tournoi principal et les autres équipes étaient repêchées pour un tournoi de consolante.

Côté résultat, JULES avec sa coéquipière de MONT DE MARSAN termine 2ème en perdant en finale du tournoi principal. Corine, avec son coéquipier de CARCASSONNE termine 5ème et Amandine avec son coéquipier de GAILLAC termine 8ème. Pour ma part, j'ai joué et remporté le tableau de consolante avec ma coéquipière de BAYONNE.

L'année prochaine, il est prévu un national inter club ASPTT à Bayonne au mois de mai.

Question budget, il est prévu le remplacement des poteaux à raison de 2 poteaux par an. Je m'occuperai de faire la commande lorsque nous disposerons de l'entièreté du gymnase et que nous aurons notre box de stockage à disposition.

Pour la saison prochaine nous allons renouveler les demandes de créneaux du lundi et mercredi soir et nous allons tenter de créer un créneau un midi en semaine.

**Sport Santé** : (Christine MOURA) – Saison 2023/2024 : 7-ème saison

La vocation de la section Sport/Santé de l'ASPTT Saintes est d'accueillir des personnes qui de par leurs pathologies et/ou leur situation sociale fragile, ne pourraient pas être accueillies dans une structure à visée de performance, ou dont le coût serait trop élevé. En effet, un accident ou une longue pathologie, éloignent parfois définitivement du monde du travail, et d'une vie sociale épanouissante.

**Bilan quantitatif :**

Baisse des effectifs ; nous passons de 45 à 36 adhésions, 2 raisons à cela :

- L'intervention d'une nouvelle enseignante qui suppose un temps d'adaptation pour les adhérents.

- L'absence de gymnase dédié, le nôtre étant en travaux

Nous accueillons 31 femmes et 5 hommes. Le plus jeune a 23 ans, la plus âgée 83 ans, mais une bonne partie de nos adhérents se situe dans la tranche d'âge 60/70 ans.

- 33 inscrits à l'une des 2 séances yoga/gym douce du lundi ou du jeudi.
- 9 de ces pratiquants yoga participent également aux séances de tennis de table et badminton ce qui fait un groupe raquettes de 12 personnes
- Seulement 3 adhérents ne pratiquent que l'activité raquette
- 1 adhérent a rejoint la section tennis, tout en conservant une activité au sein du Sport/Santé.

Le public se montre plutôt assidu avec un certain nombre d'adhérents présents depuis le début de notre action sport/santé.

Profil social : nous avons moins de personnes socialement fragiles que les années précédentes, sans que l'on puisse vraiment expliquer pourquoi, si ce n'est que le CDOS, en difficulté structurelle cette année, ne nous a pas adressé de personnes :

- 3 adhérents sont en AAH, 2 en minimum vieillesse, et 3 viennent d'un quartier de la ville, le plus défavorisé de Charente-Maritime.

La section Sport/santé représente 58,1% des adhérents de l'omnisports ASPTT Saintes, tous avec licence premium. Cette augmentation du pourcentage alors que nous avons une baisse d'effectif, s'explique par l'absence de gymnase, qui a fait perdre des adhérents à toutes les sections.

#### **Bilan qualitatif :**

Amener les adhérents Sport/Santé vers nos sections tennis et badminton ou vers un club traditionnel reste difficile. La plupart cherchent avant tout le loisir et la reprise tranquille d'une activité sportive. Franchir le pas pour s'inscrire dans un club « classique » à visée de performance, n'est pas dans leurs objectifs.

Malgré cela, 4 adhérents (2 hommes, 2 femmes) ont rejoint le club tennis de table de la ville en septembre 2023. L'une d'elle a aussi conservé son inscription avec nous.

Le recrutement se fait essentiellement grâce au « bouche à oreille » et au mensuel de la ville auquel nous communiquons nos activités.

Cette saison nous accueillons toujours un déficient visuel avec handicap moteur : il est très assidu mais exige une implication et une disponibilité importante de notre part et de celle de l'enseignante.

#### Les compétences des intervenants :

Nous avons démarré la saison avec une nouvelle intervenante pour la séance du jeudi, Angélique Wiehm. Elle propose un yoga plus exigeant qui, pour le moment a du mal à convaincre, mais nous savons qu'il faut du temps pour habituer tout public à une pratique différente.

Elle a un statut d'auto-entrepreneur et exerce également comme réflexologue.

Nathalie Dumas (Agrée PEPS) intervient toujours le lundi. Elle est salariée de PSL.

Toutes deux proposent un enseignement adapté aux difficultés des adhérents :

Ainsi, certains n'ont pas la possibilité de pouvoir s'allonger au sol mais des alternatives avec du matériel (chaises, sangles, coussins...) sont trouvées pour permettre une participation satisfaisante. Cela permet également aux personnes particulièrement limitées dans leur mobilité, de pouvoir répéter ces gestes dans leur environnement et ainsi de prendre conscience de la nécessité qu'il y a, à stimuler muscles et articulations au quotidien.

Valérie Dogneton, notre intervenante tennis de table, est bénévole. Sa qualification handisport (CQH) lui permet d'adapter sa pédagogie ; elle propose des alternatives ludiques et gratifiantes qu'elles que soient les limites physiques des participants.

En ce qui concerne le badminton, et en l'absence de gymnase cette saison, nous proposons juste l'installation d'un filet sur un terrain non conforme, le but étant simplement d'échanger de façon ludique avec les adhérents qui le souhaitent et qui par ailleurs participent au tennis de table.

#### Les moyens matériels :

Nous continuons de fournir l'essentiel du matériel sauf en yoga, où depuis le Covid nous avons demandé à chaque participant d'avoir son propre matériel (Tapis, sangle etc...)

La salle du Pidou, salle municipale au sein du centre de loisirs offre un cadre apprécié de tous.



Nous avons coutume d'utiliser le gymnase de La Boissarderie, anciennement ASPTT et racheté par la ville. Des travaux y ont été programmés et depuis novembre, nous n'avons pas eu la possibilité d'y conserver nos activités. La ville nous a relogés dans un hall d'exposition, non prévu pour une pratique sportive. Nous n'avons pas eu la possibilité d'y stocker tout notre matériel et le planning qui nous a été proposé ne nous permet pas d'assurer chaque séance, le hall étant très utilisé pour diverses manifestations. Nous avons conclu un accord avec le club de tennis de table voisin, qui très gentiment nous accueille et nous laisse l'accès à 4 tables, quand le hall est indisponible ; cela ne permet pas, cependant la pratique du badminton.

Nous espérons retrouver le gymnase en Mai, notre matériel y était de retour mais l'effondrement du plafond d'un des vestiaires a « douché » nos espoirs.... Un retour dans le hall d'exposition à ce jour, n'est pas envisagé par la municipalité.

En ce qui concerne le créneau accordé, nous avons enfin pu obtenir celui souhaité, soit 14H30 – 16H le mercredi.

#### Évaluation de la démarche :

##### L'assiduité :

Nous y sommes particulièrement vigilantes. Certains viennent à plusieurs séances dans la semaine, d'autres, peu nombreux, sont plus dispersés, notamment dès l'arrivée des beaux jours. Nous n'hésitons pas à prendre de leurs nouvelles si l'absence s'installe, afin de rester au plus près de leurs besoins et afin de les remobiliser si nécessaire.

##### Les tests d'évaluation :

Nous distribuons les carnets d'évaluation lors des inscriptions afin que chacun fasse le point sur ses motivations et ses difficultés ; nous en discutons avec eux, mais nous ne faisons plus les tests, faute de temps et d'envie des adhérents. L'idée de l'évaluation n'était en fait pas si bien vécue que cela, puisqu'en contradiction avec notre discours où chacun fait ce qu'il peut, en respectant ses limites liées à sa pathologie ou à son âge. Finalement, la meilleure évaluation est celle que nous faisons tout au long de l'année, par l'observation et la discussion, puisqu'à chaque séance il y a toujours présente au moins une des bénévoles.

##### Sortir de l'isolement et de la sédentarité :

L'un de nos objectifs est aussi de permettre aux personnes isolées socialement de retrouver du lien social et de la convivialité. En fin de trimestre, nous avons coutume de proposer des moments conviviaux autour d'un café ou d'un goûter, mais cette année, faute d'espace nous le permettant, cela n'a pas été possible. Fin juin, nous avons prévu un pique-nique avec petite randonnée, pour ceux qui le souhaiteront.

Quelques-uns de nos adhérents se sont impliqués dans un projet au centre social des 2 rives autour des prochains jeux olympiques. Grâce aux manifestations qu'ils ont organisées afin de récolter de l'argent, ils vont pouvoir assister à du badminton.

#### Indicateurs :

Ce sont d'une part ceux évoqués dans l'évaluation de la démarche, plus le constat d'une augmentation du nombre d'adhérents qui pratiquent désormais yoga et tennis de table, l'expression d'un mieux-être physique et psychique, le souhait parfois exprimé d'une pratique dans un club traditionnel pour la saison prochaine et les médecins qui commencent à nous adresser des patients.

Sur ce dernier point est-ce l'effet JO et une plus grande médiatisation autour de la nécessité qu'il y a à pratiquer une activité physique, sans parler pour autant de sport et de performance ?

##### Perspectives :

Nous envisageons de poursuivre notre activité si les subventions le permettent et en espérant un retour au gymnase dès septembre. La ville nous accorde à nouveau une aide de 1000€ ; la subvention régionale ne sera pas annoncée avant mi-juillet.

Nous avons déjà des contacts pour des personnes souhaitant s'inscrire la saison prochaine.

La part des dépenses liées à la rémunération des enseignantes yoga est importante, notre tarif va donc devoir augmenter, tout en restant accessible et compétitif. Nous limitons cette hausse pour cette saison.

- Plein tarif 80€
- Minimas sociaux 40€

**Tennis : (Françoise MEGE)**

Le compte-rendu porte sur l'année civile 2023 qui prend en compte le début de l'année tennistique 2024. (à partir du 1er Septembre).

L'activité tennis a été stable par rapport aux années précédentes avec 15 adhérent·e·s dont 1 du sport santé (et 12 avec double licence)

La compétition :

Printemps 2023 : l'équipe dames engagée en 1ère division départementale s'est classée 3ème sur 6 équipes (2 V 2 D et 1 nul). L'équipe était renforcée par 1 joueuse du club de Rétaud.

Automne 2023 : pas d'équipe en championnat départemental faute de salle pour recevoir.

Pas de participants au championnat individuel pour les mêmes raisons.

La saison 2023

Comme chaque année, des cours dispensés par un moniteur diplômé d'état ont eu lieu chaque Jeudi soir sur 3 créneaux d'une heure. Tous nos adhérents se sont inscrits aux cours (150 euros l'année).

Nous avons clôturé la saison tennistique en Juin par une soirée conviviale avec des rencontres de doubles et un repas en commun.

Prévision 2024 : Avec le problème de salle nous n'avons pas prévu d'engagement d'équipe en printemps 2024.

Nous espérons un début de saison 2024/2025 plus sympathique avec des équipes en mixte et senior dame à l'automne 2024.

Nous maintiendrons les cours avec moniteur ainsi que les montants des cotisations et des cours collectifs.

**4 Compte rendu financier ; (Michel BONNIN)****Compte de Résultat 2023 hors Actions Sport Santé (en euros)**

**affiche un déficit de 475,80 €** ( Recettes = 5965,66 et dépenses 6441,46 € )

**Tennis** en déficit de 151,37 € ( Recettes = 3588,63 et dépenses 3740 € )

**Siège** a un excédent de 829,88 € (Recettes 1266,63 € Dépenses 436,75 €

**Badminton** en déficit de 1154,31 € ( Recettes = 1110,40 et dépenses 2264,71 € )

**Commentaires :**

**Siège :** Ses recettes sont liées aux intérêts du livret. Chaque section y a déposé une partie de son avoir et c'est une manière de participer au fonctionnement du 'Siège'.

De plus les versements des licences Premium sont alloués au 'Siège'. Cette réversion disparaît en 2024.

De cette façon, le DAC (Droit d'Accès au Club) peut être réduit à néant.

**Tennis :** Le coût du moniteur représente une saison entière. Pour 2023 ce coût est équilibré partiellement car une partie (700€) des participations des adhérents aux cours a été transférée de 2022 sur 2023 en PCA (Produit constaté d'Avance). Ce qui n'est pas le cas pour la saison 2023/2024, d'où un déficit important prévisible en 2024.

**Badminton :** La participation aux 125 ans FSASPTT a coûté 1175 €. Les participants ont abondé pour 670€. Le Comité Régional NA FSASPTT a remboursé 90,40€ de frais de déplacements d'où un déficit de 415€ sur cette action. Les achats de volants et les inscriptions aux tournois de Pons et Jonzac augmentent ce déficit annuel qui ne peut être compensé par les 7 adhésions enregistrées en 2023.

**Compte de Résultat 2023 Sport Santé (en euros)**

**affiche un excédent de 389,41 €** (recettes 6517,65 et dépenses 6128,24)

Commentaires : Le poste moniteurs représente plus de 65 % des dépenses et les subventions plus de 52 % des recettes.

La reprise d'activités en septembre a été perturbée à partir de début octobre car la ville s'était engagée dans des travaux qui nous interdisaient l'accès au gymnase pour 6 mois et nous étions dans l'incertitude sur la suite de notre saison.

L'achat d'une table de ping-pong supplémentaire en est retardé.

**Résultat global déficitaire de 86,39 €** ( Recettes = 12 483,31 et dépenses 12 569,70 € )

La répartition des avoirs financiers par « activité » au 31/12/2023 :

Activité	Badminton	Tennis	Sport Santé	Siège	Total CCP Livret
Montant CCP	3 046,79 €	2 906,83 €	2 821,19 €	9 065,67 €	14 933,65 €
Montant Livret	3 500 €	8 800 €	5 000 €	24 736,05 €	42 036,05 €

Montant Espèces au 31/12/22 = 364,08 puis au 31/12/23 = 147,63 avec virement de 355 € vers CCP en 01/23

### Prévisionnel 2024 = 13 684 € à l'équilibre

**Siège :** (Recettes 1 300 € Dépenses 400 €) Excédent 900 €

Dépenses : assurance estimée à 90 et service bancaire 80

Cotisation statutaire FSASPTT = 50

Pot AG et repas réunion CDC = 150 € et cartouches imprimante 30 €.

Recettes :

Intérêts sur livret estimés à 1 300 €

**Tennis :** (Recettes 3 452 € Dépenses 3 862 €) Déficit 410 €

Dépenses :

Achats de balles entraînements et compétition = 200 €

Moniteur de tennis : 31 séances de 3h à 32 €/h environ 2 976 €

Licences, adhésion FFT et inscriptions championnats = 686 €

Recettes : (cotisations à 65 €)

Cotisations = 16 adhésions 416 € + 636 € pour les licences

Participations aux cours collectifs : 2 400 € [16 à 150 ]

**Badminton :** (Recettes 1 320 € Dépenses 1 810 €) Déficit 490 €

Dépenses : Régional Bad Carcassonne : 120 €

Achats de petits matériels (volants+ poteaux) 698 €

Déplacement à Carcassonne : 240 €

Animation 50 €

552 € de licences et 150 € tournois

Recettes : (cotisation à 55 €) 768 € de cotisations et 552 € pour les licences

**Sport Santé :** A l'équilibre : 7 612 € (dont augmentation de la cotisation de 5 € passe de 75 à 80 €)

Dépenses :

Rémunérations des moniteurs : 4 425 €

Frais déplacements des bénévoles : 937 € et courrier : 10 €

Licences 1 225 € et adhésion CDOS 120 € et PSL 35 €

fournitures 106 € et petit équipement pour 634 € (dont table ping)

Recettes : Subventions : Produit constaté Avance ANS de 2023 = 1200 plus 1200 sur les 2400 demandés pour action 2024/2025

Subvention municipale demandée de 1 000 €

49 Adhésions - Cotisations : 2255 +5(vente grip) et part des licences reversée à la Fédération ASPTT= 1225

Dons de frais de déplacements = 720

### **Bilan global ASPTT SAINTES Omnisports Prévisionnel année 2024 = 13 684 €**

Pour la comptabilité, Jean-Paul Giroir s'est impliqué dans la vérification des comptes et Véronique APPEL a proposé d'apporter ses connaissances comptables au trésorier.

### **5 Vérification des comptes :** (Jean-Paul GIROIR)

Après consultation et vérification de l'ensemble des comptes soumis à l'assemblée générale du 24 mai 2024, il ressort que la présentation faite par le trésorier, ainsi que les explications fournies sont tout à fait sincères et véritables.

## 6 Divers :

(\*) **Travaux au gymnase de la Boissarderie** : En juillet 2023, nous avons eu une réunion de présentation de ces futurs travaux et l'information que nos activités seraient relogées à l'égal des créneaux que nous avons dans le gymnase. Programmés en octobre avec prévision d'indisponibilité de novembre 2023 à mai 2024, travaux toujours en cours lors de l'AG (24/05) cependant nous y avons accès à partir de 17h30 tous les soirs à partir du 06/06/2024. Le tennis et le ping-pong ont pu utiliser le Hall Mendes-France (en octobre, après bien des tergiversations, autorisation de la ville de Saintes) de novembre 2023 à mai 2024, mais pour le badminton c'était dangereux car trop glissant (sable ou eau).

### **GOUVERNANCE COMITÉ RÉGIONAL**

Lors de L'assemblée générale électorale du comité régional, il y a eu démission de 8 membres sur 11 du comité directeur suite à la non réélection de Dominique OZIL au poste de président.

La gouvernance du comité régional s'est donc retrouvée dans l'impasse et a été assurée par Alain VALENTIN (président de la fédération nationale).

Suite à plusieurs demandes, le conseil d'éthique a été saisi pour contrôler la validité de l'élection notamment les votes par procuration. Chaque président de club a été contacté par la commission d'éthique. Après étude il n'est pas apparu d'irrégularités significatives sur le vote.

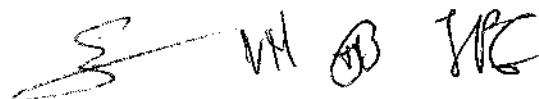
Une nouvelle élection avec vote électronique a été organisée pour élire les 8 postes vacants. Il y avait 8 candidats pour 8 postes à pourvoir.

Les 8 candidats ont donc été élus. Avec un nombre de 63 votes sur 75 pour la première et de 47 votes sur 75 pour le dernier (qui se trouve être Dominique OZIL).

Suite à cette élection une AG extraordinaire a été organisée afin d'y donner les résultats.

Alain VALENTIN présidait cette AG extraordinaire. Il a parlé d'une ambiance délétère dans ce comité régional et de désaveu concernant Dominique OZIL. Il a évoqué un sentiment de politique à 2 vitesses. Avec un intérêt du comité régional pour les gros clubs et un moindre intérêt pour les plus petits clubs. Il a également invité le futur comité régional à se focaliser sur l'ensemble des clubs de la région.

Une élection du nouveau bureau du comité directeur a eu lieu le lendemain de cette AG extraordinaire et c'est Dominique OZIL qui a finalement été réélu président du comité régional après tous ces soubresauts.



**Comité Directeur de Club : Année électorale, pas de candidature nouvelle**  
 Pas d'abstention ni d'opposition à la réélection du Comité Directeur sortant,  
 Composition 2023

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Secrétaire adjointe	Sport Santé - Tennis	MOURA Christine
Membre/ trésorière section	Tennis	MEGE Françoise

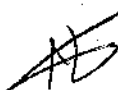
Le Comité Directeur est reconduit ainsi que le bureau  
 Composition 2024 :

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Secrétaire adjointe	Sport Santé - Tennis	MOURA Christine
Membre	Tennis	MEGE Françoise
Membre		

Signatures

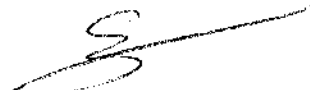
Président

NOURAUD Vincent



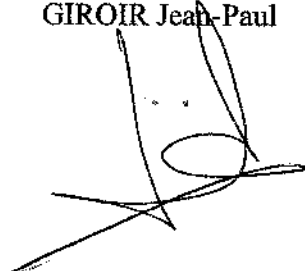
Secrétaire

GIRAUD Sylvette



Vérificateur des comptes

GIROIR Jean-Paul



Trésorier

BONNIN Michel

